

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION – DREAL PACA

Constitution et valorisation d'une banque de projets vertueux en matière de sobriété foncière

Dossier suivi par

Aurélie RUFFINATTI

Directrice

Direction Transition écologique des territoires

04 42 90 90 47 • a.ruffinatti@arbe-regionsud.org

Agnès HENNEQUIN

Chargée de mission Aménagement et biodiversité

Direction Transition écologique des territoires

04 42 90 90 62 • a.hennequin@arbe-regionsud.org

Membres pléniers
de l'ARBE :



Membres associés
de l'ARBE :



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



DESCRIPTIF A RENSEIGNER :

Intitulé du projet ou de l'action :

Constitution et valorisation d'une banque de projets vertueux au regard de la sobriété foncière.

Contexte :

Depuis début 2020, un collectif d'acteurs régionaux échange dans la perspective d'aller vers une gestion économe de l'espace, devenue réglementaire avec les dernières évolutions législatives : perspective « zéro artificialisation nette » dans le plan Biodiversité de 2018, inscription dans le SRADDET « Avenir de nos territoires » de Provence-Alpes-Côte d'Azur des objectifs de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et de zéro perte de surfaces agricoles irriguées à l'horizon 2030, objectif d'absence d'artificialisation nette à horizon 2050 de la loi Climat et Résilience...). Ce collectif régional s'est investi d'un devoir d'accompagner les territoires vers un développement territorial vertueux et sobre en consommation foncière.

Cette initiative rassemble les services déconcentrés de l'État (DREAL, DRAAF, DDT(m)), ses opérateurs (Ademe, Agence de l'eau), le Conseil régional, l'Établissement Public Foncier, la SAFER, les agences d'urbanisme de la région, le Cerema, le réseau des CCI, la chambre régionale de l'union nationale des aménageurs, l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement. Ce dialogue partenarial se donne pour objectif de construire un discours partagé, de mutualiser l'offre de services à destination des collectivités, et globalement d'unir les idées et les moyens de chacun pour créer une dynamique plus efficiente sur les territoires en faveur de la gestion économe de l'espace.

Il a abouti à la rédaction d'une feuille de route partenariale « ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE 2021-2024 » https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_sobriete_fonciere_vdiff_hd.pdf.

Parallèlement, l'ARBE, partenaire de cette feuille de route, s'est vu confiée depuis plusieurs années, une mission d'accompagnement des collectivités en matière d'aménagement intégrant les enjeux de préservation de la biodiversité et de l'eau et plus largement des principes de transition écologique avec :

- Un point info conseil
- Le label PARC+ pour accompagner l'aménagement durable des parcs d'activités (30 parcs engagés en 2022)
- Un Biodiv'tour : 7 visites pour voir des réalisations exemplaires en matière d'aménagement (Miramas, Volonne, Avignon..) – **Plus de 100 élus formés en 2022-** <https://www.arbe-regionsud.org/14016-biodivtour-des-visites-de-terrain-gratuites-pour-les-elus-et-techniciens.html>
- La réalisation d'outils méthodologiques ou d'information :
 - o Le Guide PLUI et biodiversité
 - o Le **Mémento** – « Aménager nos villes et nos villages avec la nature et l'eau » - 12 principes - <https://www.arbe-regionsud.org/26318-memento-amenager-nos-villes-et-villages-avec-leau-et-la-nature.html>
 - o Participation à l'étude DREAL sur la Requalification des zones d'activité économique : état des lieux, premiers constats et méthodologie
- De nombreux événements d'information et de formation
 - o La Journée SudBiodiv du 14 octobre avec 2 ateliers sur l'aménagement – 250 participants
 - o 2 ateliers territoriaux pour les élus/techniciens : Atelier Miramas avec l'ATD 13 – 30 élus formés // Atelier Grand Avignon avec la communauté d'agglomération et l'AURAV – 30 élus
 - o Cycle de webinaires « 1h pour comprendre ou agir »

La feuille de route Sobriété foncière faisant l'objet de réunions partenariales de suivi des actions réalisées, **il a été identifié fin 2022 un besoin important de recenser, valoriser et faire connaître les projets vertueux en matière de sobriété foncière** : opérations de densification du tissu urbain existant, articulation densité/qualité urbaine/ exemplarité paysagère et biodiversité, ...).

Au regard de l'expertise et l'expérience acquise, l'ARBE propose de mener en lien avec plusieurs partenaires de la feuille de route ce travail de recensement et de valorisation de réalisations inspirantes.

Description du projet ou de l'action :

Dans ce contexte, la DREAL a confié à l'ARBE la constitution, la valorisation et la diffusion d'une banque de donnée de projets vertueux en matière de sobriété foncière.

La DREAL assurera un pilotage étroit de ces missions : elle participera à la définition des contenus, validera les différentes orientations du travail de recherche et de valorisation, la liste des projets sélectionnés et le contenu des fiches réalisées avant leur publication.

Un comité de suivi associant différents partenaires de la feuille de route sera constitué autour de ce projet, avec notamment la représentation de la Région, des agences d'urbanisme, de l'EPF, de l'UNAM, l'agence de l'eau, etc. Le périmètre exact de ce comité de suivi sera constitué début 2023.

Il s'agira pour l'ARBE de :

- 1. Recenser et analyser des projets exemplaires, voire innovants en matière de sobriété foncière** et d'en faire ressortir l'exemplarité : opérations de densification au sein du tissu urbain existant, opérations de renouvellement urbain... Ces opérations devront présenter un caractère « exemplaire » et reproductible et proposer une prise en compte de la qualité environnementale, paysagère, du cadre de vie et des usages... Il s'agira de démontrer que sobriété foncière, qualité de vie et attractivité des territoires ne sont pas incompatibles.
Ces projets seront recherchés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et représenteront une diversité des territoires de la région (urbain/périurbain/rural, montagne/plaine/littoral, etc.)
Ils pourront avoir différentes échelles (depuis les grandes opérations d'aménagement de type OIN jusqu'à des projets de villages). Des opérations déjà réalisées seront privilégiées.
Les critères de sélection de ces projets seront validés en concertation avec la DREAL et les autres partenaires impliqués dans cette démarche. Outre la sobriété foncière, des critères spécifiques d'exemplarité pourront être mis en avant (ex : désimperméabilisation, nature en ville, formes urbaines denses, etc.)
- 2. Créer une banque de projets.** Cette banque de projets sera géolocalisée, et déclinée en fiches de présentation / valorisation pour chaque projet identifié.
Un canevas de fiche sera établi de façon à donner un cadre homogène à la valorisation des projets, mettant en avant notamment des documents graphiques (plan masse, photos...), une carte d'identité du projet et des indicateurs clés. Ces éléments-types seront définis en lien avec le comité de suivi.
- 3. Valoriser les retours d'expériences pertinents.** Un recueil des initiatives exemplaires en matière de sobriété foncière sera réalisé et mis en forme au format pdf. Nous ferons appel à un photographe pour permettra de prendre des vues aériennes afin d'illustrer les enjeux de sobriété foncière et les expériences identifiées. Une page internet spécifique sera dédiée sur le site internet de l'ARBE, dans la rubrique relative à l'aménagement durable.
Les modalités de diffusion et de valorisation (support internet, publication des livrets) seront affinés au cours du projet.
- 4. Faire connaître :** A partir des expériences identifiées, une offre de 2 à 3 visites dans un premier temps de type « Biodiv'Tour » sera construite pour être mise en œuvre en 2024. L'objectif de cette offre de visite sera de montrer à voir des expériences exemplaires et reproductibles. Ces visites seront proposées à des élus, et techniciens de collectivités et éventuellement des professionnels et associations de la région.

Objectifs poursuivis :

- Identifier des projets exemplaires en matière de sobriété foncière, prioritairement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et valoriser l'implication des collectivités et porteurs de projets qui ont oeuvré à leur réalisation ;
- Démontrer aux porteurs de projets (élus, techniciens de collectivités en priorité) qu'il est possible de concilier sobriété foncière, qualité environnementale et attractivité des territoires, quelle que soit leur échelle.
- Disposer d'une banque de projets avec des données homogènes et des indicateurs de suivi ;
- Diffuser et faire connaître les bonnes pratiques en matière de sobriété foncière.

Ces objectifs s'inscrivent dans les objectifs poursuivis par l'ensemble des partenaires associés à la feuille de route régionale « ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE 2021-2024 ».

Résultats attendus :

- Construction d'un canevas de fiche-type ;
- Production de fiches -projets et d'un recueil des initiatives exemplaires en matière de sobriété foncière ;
- Mise en ligne de la cartographie des projets exemplaires, des fiches-projets, du recueil sur une page internet dédiée sur le site de l'ARBE ;
- Proposition d'un catalogue de visite d'étude sur une journée avec visites de sites sélectionnés ;

Les livrables produits seront mis à disposition de l'ensemble des partenaires dans le cadre de la feuille de route « sobriété foncière » avec une utilisation libre de droit.

Cout prévisionnel : voir partie "Moyens et budget" ci-après

Lieu de réalisation : région Provence-Alpes Côte d'Azur

Calendrier prévisionnel :

La mission se déroulera de janvier à décembre 2023.

Le calendrier des temps forts est le suivant :

Janvier à février	Recrutement d'un prestataire ou d'un renfort afin d'accompagner l'ARBE dans la recherche de retours d'expériences régionaux et éventuellement nationaux.
Février	Mise en place d'un comité de suivi avec une première rencontre qui permettra d'arrêter la définition des critères de sélection, les modalités de constitution de la banque de projet (repérage), les éléments-clés à faire remonter.
Mars à septembre	Recherche de retours d'expériences, entretiens et/ou rencontres avec les porteurs de projets concernés, capitalisation des informations, prises de photographies... Echanges réguliers DREAL / ARBE sur l'avancement des repérages et des fiches-projets. Mobilisation ponctuelle du comité de suivi au regard de l'avancement.
Mai à septembre	Rédaction des fiches de retours d'expérience et mise en ligne progressive de ces fiches (mise en forme sommaire). Création de la page internet dédiée.

Septembre à décembre Mise en forme des fiches et du recueil. Mise en ligne des fiches mises en forme et du recueil.

Novembre Préparation d'un catalogue de visites

Tâche	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Recrutement	X	X										
Mise en place d'un groupe de suivi		x										
Capitalisation des retours d'expériences			X	X	X	X	X	X	X			
Rédaction des fiches retours d'expériences					X	X	X	X	X			
Mise en forme des fiches et du recueil									X	X	X	
Construction de l'offre de visite							x	x	x	X	x	x

MOYENS ET BUDGET DE L'ACTION

La Direction Transition écologique des territoires sera en charge de ces différentes actions.

Les personnes suivantes seront mobilisées :

- Agnès HENNEQUIN, chargée de mission Aménagement & biodiversité
- Lisa SALVATI, chargée de mission Biodiv'Tour et Formation des élus
- Nathalie CIMIOTTA, assistante
- Aurélie RUFFINATTI, directrice Transition écologique des territoires

Par ailleurs, cette unité s'appuie sur des compétences complémentaires dans les autres unités notamment concernant les actions de communication :

- Alexandra ACCA, chargée de communication
- Antony ROGER, webmaster

Un prestataire spécialisé ou un renfort temporaire pourront être sollicités pour accélérer la recherche de retours d'expériences dans les temps impartis et sur l'ensemble du territoire régional.

Une prestation pourra également être prévue pour créer une banque de photographies d'exemples en faveur de la sobriété foncière.

Enfin, un prestataire sera mobilisé pour la création graphique des fiches rex et du recueil final.

Tableau prévisionnel du temps passé par agent par mission

Agents	Agnès HENNEQUIN	Lisa SALVATI	Aurélie RUFFINATTI	Nathalie CIMIOTTA	Alexandra ACCA	Anthony ROGER	TOTAL
Nombre de jours	35	25	3	2	3	2	70



Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement

**CONSTITUTION ET VALORISATION D'UNE BANQUE DE PROJETS VERTUEUX
 AU REGARD DE LA SOBRIETE FONCIERE**

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Rémunération Mission (70 jours)	20 759 €	Autofinancement ARBE	10 214 €
Frais généraux (location locaux, électricité, téléphonie..)	2 539 €	Participation DREAL	25 000 €
Charge fonctions support (rémunération personnel services généraux)	4 115 €		
Frais de déplacements (6j) : Location voiture + frais de carburant + autoroute	801 €		
Identification et analyse des projets : appui d'un prestataire	5 000 €		
Valorisation des projets : réalisation de fiche, photographie des réalisations	2 000 €		
Total	35 214 €	Total	35 214 €